



Non information de construction, à l'achat de notre maison

Par **mahm_old**, le **04/08/2007** à **17:32**

j'ai acheté une maison en octobre 2006. Je viens d'apprendre que la construction d'un parking était en prévision au bout de mon terrain de 300 m2 (pour 20 voitures !).
Ce projet est prévu depuis au moins 2 ans par la mairie pour désengorger les problèmes de circulations du quartier.

Or, quand nous avons acheté, ni les propriétaires, ni l'agence, ni la mairie (que nous sommes allés voir 2 fois au moment de l'achat) ne nous ont avertis.

Oralement, l'employée de mairie nous a même dit qu'aucune construction n'était prévue.

Que pouvons nous faire ? Contre qui nous retourner ?